



## A qui appartient la maison

Par **denn7146\_old**, le 12/10/2007 à 00:48

Nous avons un emprunt sur la maison a titre de pret personnel separer a deux. La moitie etait de finaliser le reste de l'emprunt de la maison et l'autre moitie allait a mon commerce. On se desunie qu'es-ce qui se passe. Depuis deux ans mon commerce a payer cette emprunt. Pour la separation qu'elle sont mes droits?

Par **Upsilon**, le 12/10/2007 à 10:00

Impossible de répondre avec aussi peu de détail.

Etiez vous mariés ?

Si oui, sous quel régime ( communauté, séparation de biens, etc... )

Si oui, le commerce a t'il été crée avant ou après le mariage ?

Dans le cas contraire ( simple concubinage ), la maison est elle en indivision?

Si non, a qui appartient elle?

Cordialement,

Upsilon.

Par **denn7146\_old**, le 15/10/2007 à 02:43

la maison appartient a nous deux  
Nous ne sommes pas maries

Par **Upsilon**, le **15/10/2007** à **09:26**

D'accord...

[citation]La moitié **était de finaliser le reste de l'emprunt de la maison** et l'autre moitié allait a mon commerce[/citation].

En gros il existe 2 prêts, l'un fait pour acquérir la maison, et le second pour :

1° Rembourser par anticipation le reste du premier prêt

2° Financer votre commerce.

C'est bien cela ?

Dans tous les cas, à quel(s) nom(s) a(ont) été mis les prêts ?